



## 145 000 Francs-Comtois cesseraient leur activité d'ici 2020

D'ici 2020, de nombreux actifs occupant un emploi vont cesser leur activité, du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom. En Franche-Comté, ils seraient un peu plus de 145 000 à cesser leur activité d'ici 2020, soit 31,6 % des actifs ayant un emploi en 2009. Le domaine des services aux particuliers et aux collectivités et celui de la banque et des assurances seraient les plus touchés.

Agnès Boudaquin, Annie Jobard

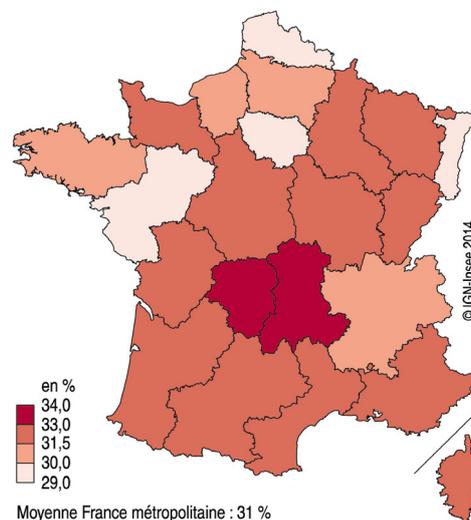
D'ici 2020, en supposant que les comportements de départ à la retraite restent identiques à ceux de la période récente et en tenant compte des réformes du système de retraite votées jusqu'en juillet 2012, 145 000 actifs franc-comtois cesseraient leur activité (figure 1). Ils représentent 31,6 % de la population active occupée en 2009, soit un taux de retrait du marché du travail supérieur à la moyenne métropolitaine (8 millions de retraits d'ici 2020 soit 31 % de la population active métropolitaine en 2009).

Ce taux de retrait légèrement supérieur en Franche-Comté tient en partie au fait que la part des seniors de 50 à 69 ans parmi les personnes occupant un emploi est, en 2009, légèrement supérieure à la moyenne nationale dans notre région.

Sur 459 000 actifs occupés en Franche Comté en 2009, 115 000 sont en effet âgés de 50 à 69 ans soit 25,1 % de la population active contre 24,5 % en moyenne métropolitaine (figure 2). En particulier les actifs de 50 à 59 ans qui contribuent le plus aux retraits du marché du travail sont surreprésentés en Franche-Comté. Par ailleurs 17,4 % des actifs franc-comtois occupent des emplois dans des métiers où les cessations d'activité interviennent fréquemment avant 58,5 ans (les ouvriers non qualifiés, la plupart des ouvriers qualifiés, les métiers de l'armée et de la police, les pompiers...). La proportion est de 12,3 % en moyenne en France métropolitaine.

L'ampleur des départs de fin de carrière sera d'autant plus forte que les métiers sont exercés massivement par des seniors. C'est le cas en Franche-Comté dans deux domaines professionnels : les services aux particuliers et aux collectivités et la banque et les assurances.

### 1 Taux de retrait des actifs en emploi à l'horizon 2020



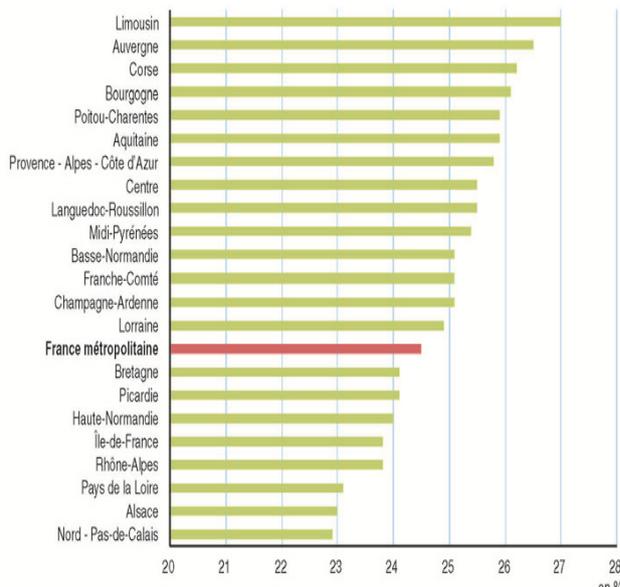
Moyenne France métropolitaine : 31 %

Note : Le taux de retrait est la part des actifs ayant un emploi en 2009 qui ne seront plus sur le marché du travail en 2020.

Source : Insee, recensement de la population 2009 au lieu de travail, modèle de microsimulation.

Les services aux particuliers et aux collectivités, rassemblent notamment, les employés de maison, les assistantes maternelles, les aides à domicile, les agents d'entretien, de gardiennage, de sécurité. En Franche-Comté 40,5 % des actifs de ce domaine professionnel devraient cesser leur activité d'ici 2020, contre 38,4 % au niveau national. Le troisième plus fort taux en France (figure 3).

## 2 Part de seniors dans la population active occupée en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009 au lieu de travail, exploitation complémentaire

Dans le domaine de la banque et des assurances, le taux de retrait serait également supérieur à la moyenne (37,0 % contre 34,6 %), un taux qui place la Franche-Comté au dixième rang des régions métropolitaines.

Il ne faudrait pas en déduire que la libération de ces postes procure un volume d'emplois à pourvoir, impossible à estimer sans tenir compte d'autres facteurs comme la croissance ou les transformations éventuelles des métiers et de leur contenu. ■

## Définitions

Dans cette étude sont considérées comme **seniors** les personnes âgées de 50 à 69 ans. La population active occupée au sens du recensement est estimée à partir de l'exploitation complémentaire du recensement de la population 2009. Elle est mesurée au lieu de travail.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre d'actifs occupés d'une classe d'âge et le nombre total de personnes de cette classe d'âge.

## 3 Taux de retrait du domaine des services aux particuliers et aux collectivités

Région	Taux de retrait (%)
Île-de-France	37,5
Champagne-Ardenne	39,5
Picardie	38,6
Haute-Normandie	38,2
Centre	40,2
Basse-Normandie	38,7
Bourgogne	40,0
Nord-Pas-de-Calais	38,0
Lorraine	40,8
Alsace	37,1
<b>Franche-Comté</b>	<b>40,5</b>
Pays de la Loire	38,2
Bretagne	38,0
Poitou-Charentes	40,2
Aquitaine	39,6
Midi-Pyrénées	39,5
Limousin	40,2
Rhône-Alpes	37,5
Auvergne	40,7
Languedoc-Roussillon	37,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37,6
Corse	35,4
<b>France métropolitaine</b>	<b>38,4</b>

Source : Insee, recensement de la population 2009 au lieu de travail, modèle de microsimulation.

## Méthodologie

Cette étude retient une approche par métier selon la nomenclature des Familles Professionnelles (FAP) élaborée par la Dares. Celle-ci est une table de correspondance entre la nomenclature PCS (professions et catégories socio-professionnelles) utilisée par l'Insee pour coder les professions et le code ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) utilisé par Pôle emploi pour coder les demandes et offres d'emploi. L'estimation du nombre de retraits définitifs du marché du travail à l'horizon 2020 repose sur un exercice de microsimulation. Le modèle fait vieillir les individus année après année jusqu'en 2020, en décidant chaque année s'il est plus probable qu'ils poursuivent leur activité ou qu'ils quittent définitivement leur emploi. Ces probabilités sont estimées à partir des comportements observés dans les enquêtes Emploi en continu de 2003 à 2011 et des projections de probabilités de cessations d'activité par âge et sexe élaborées par l'Insee selon le modèle de microsimulation national Destinie 2. Ces projections prennent en compte les réformes du système de retraite votées jusqu'en juillet 2012.

## Pour en savoir plus :

- Delattre N., « Dans toutes les régions, des départs massifs en fin de carrière d'ici 2020 », Insee Première n°1508, juillet 2014



Insee Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :  
Nellie Rodriguez

ISSN : en cours

© Insee 2014